

## 11.9.1.2 La piste cyclable de la vallée de l'Argenton

En plus des itinéraires de randonnée de la vallée de l'Argenton, une piste cyclable longe la vallée. Sur un parcours de près de quatre heures de vélo, l'itinéraire propose de découvrir à la fois du patrimoine architectural avec les monuments historiques situés le long du parcours, mais aussi du patrimoine naturel en traversant la vallée de l'Argenton (aussi classé comme site Natura 2000) et différents espaces naturels sensibles (Passerelle d'Auzay, Eboulis de Massais, ...). Cet itinéraire alterne les passages en crête et en fond de vallée permettant de multiplier les ambiances et les perceptions du paysage environnant.

## 11.9.2 Valorisation du patrimoine protégé et la bellisé

L'ensemble des itinéraires, quel que soit le mode de déplacement, permet d'interconnecter, avec ou sans fil conducteur, les monuments protégés au titre des monuments historiques ainsi que les bourgs chargés d'histoire.

### 11.9.2.1 Un patrimoine local protégé souligné par les sentiers découverte

Les brochures touristiques décrivant les itinéraires mettent souvent en avant le patrimoine local se trouvant sur le chemin, ou à proximité : textes explicatifs et historiques, illustrations. Ceci permet de se faire une première idée du territoire, appuyée souvent sur des représentations traditionnelles : églises, moulins, etc. Parmi les éléments présentés, beaucoup sont également protégés, par un classement ou une inscription, au titre des monuments historiques. Il est aussi possible, notamment pour la ville d'Argenton-les-Vallées, de télécharger des explications audio à écouter le long de l'itinéraire.

### 11.9.2.2 Une signalétique touristique interne aux bourgs mettant en valeur l'histoire locale

À l'intérieur des bourgs, des panneaux explicatifs relatant l'histoire du lieu et des monuments présents sont implantés. Situés à proximité d'un itinéraire de randonnée ou non, ces différents panneaux incitent à la découverte du site et de ses alentours, en permettant d'appréhender de manière pédagogique l'historique local. Ils peuvent aussi indiquer des points de vue à proximité ou orienter sur des sites aux alentours à visiter.

### 11.9.2.3 Argenton-les-Vallées, une ville labélisée « Station verte »

Le label « Station Verte » est le premier label d'écotourisme de France, visant à promouvoir un tourisme orienté vers la nature et le patrimoine local. Cette appellation est réservée aux villes situées dans un cadre naturel, culturel ou historique riche et préservé. Les villes labélisées s'engagent à proposer un tourisme authentique et des aménagements de qualité au plus proche de la nature.

Argenton-les-Vallées, du fait de sa situation sur un site inscrit mais aussi en raison des nombreux monuments, classés ou non, que recueille son bourg, possède ainsi cette labélisation.

### 11.9.2.4 Un label en faveur d'une reconnaissance locale : Petite Cité de Caractère®

Argenton-les-Vallées est par ailleurs inscrite dans une démarche de labellisation au titre de Petite Cité de Caractère® des Deux-Sèvres, visant à labéliser des communes présentant un patrimoine remarquable, restauré et protégé. Ce label renforce l'image touristique de cette commune qui peut prétendre, à l'avenir, à un attrait et une notoriété plus importants.



Brochure touristique présentant le patrimoine d'Argenton-les-Vallées et de ses alentours (source : argentonlesvallées.fr)



Panneau touristique relatant l'histoire de la place.

Le territoire du périmètre intermédiaire est couvert par un maillage dense de circuits et de chemins de randonnées majoritairement concentrés sur trois polarités. **La diversité d'itinéraires** proposés favorise une mise en valeur du paysage viticole et bocager par de multiples vues dégagées et lointaines, orientées ou non vers la ZIP, mais aussi par des vues plus intimistes orientées vers les coteaux. Parmi ces itinéraires, certains sont susceptibles de passer à proximité immédiate de la ZIP, voir même à travers, au niveau de Saint-Paul-du-Bois. Des enjeux forts sont donc à noter, renforcés notamment par les panoramas **et lieux d'intérêts recensés dans les documents touristiques sur ce secteur.**

**Bien qu'existant, l'implantation des éoliennes sur ce territoire** reste relativement récente. Le motif éolien reste, à l'heure actuelle, peu associé à l'image touristique du territoire véhiculée par les divers documents. Si le motif « éolienne » isolé en tant **que tel ne vient pas interférer avec l'image touristique d'un territoire, la multiplication de ce dernier peut venir changer l'identité perçue des lieux sans pour autant être systématiquement préjudiciable.** Ainsi, il s'agit d'étudier la perception du projet depuis les secteurs touristiques à enjeux, en lien avec les autres parcs existants et en projet, et de voir dans quelle mesure leur implantation pourrait faire évoluer la perception de ce territoire.

## IV Analyse paysagère du périmètre rapproché

### IV.1 Limites du périmètre rapproché

Le périmètre rapproché paysager permet d'étudier les éléments de paysage concernés directement ou indirectement par les travaux de construction des éoliennes, en tenant compte des perceptions visuelles et sociales du paysage quotidien depuis les espaces habités et fréquents proches de la zone d'étude du projet. Il s'appuie sur un périmètre compris entre un et trois kilomètres autour du site potentiel d'implantation des éoliennes, passant au pied du Bois d'Anjou et autour des bourgs de Saint-Paul-du-Bois et de Saint-Maurice-la-Fougèreuse.

### IV.2 Un paysage agricole ouvert animé de lignes

#### IV.2.1 Entre vignes et bocage, un paysage ouvert jouant de sa proximité avec le Layon

Les qualités du paysage ont été bien présentées lors de l'analyse des périmètres éloigné et intermédiaire paysager, en insistant sur les ambiances de transition entre bocage et vignoble. La partie Sud du territoire d'étude est ainsi modelée par la fin du vignoble du Layon, tandis que la partie supérieure recouvre davantage de champs et de prairies.

Malgré l'existence de quelques haies bocagères sur la partie Sud, le paysage est globalement ouvert, avec des vues rythmées par les trames végétales qui accompagnent les bords de parcelles, le tracé des rivières et les habitations. La topographie joue également un rôle important dans la perception du paysage : les zones de plateau laissent en général filer le regard dans le lointain tandis que le passage de petits vallons privilégie des vues intimistes sur les talwegs et les pentes du coteau opposé. Ces perceptions surviennent essentiellement dans le parcours des petites voies rurales qui serpentent généralement entre points hauts et points bas, reliant les nombreux hameaux entre eux. Au contraire, les voies principales comme la RD748 favorisent des perceptions plus linéaires, avec un tracé plus rectiligne.

Les perceptions du territoire sont structurées par une ligne de crête au Sud-Ouest du périmètre, qui permet des vues longues. Le Bois d'Anjou, à l'Ouest, vient quant à lui refermer les vues. Ces paramètres forment de véritables franges visuelles prégnantes du paysage.

#### IV.2.2 Un paysage de lignes

Dans le contexte ouvert du périmètre rapproché, les lignes formées par les différents motifs paysagers sont particulièrement lisibles.

Sur le plan naturel, le tracé des petits vallons secondaires affluant vers le Layon sont soulignés par une abondante ripisylve qui contraste avec l'ouverture des champs agricoles et viticoles alentours. Leur dessin conduit le regard jusqu'à la faille du Layon. Le bois d'Anjou vient encadrer la partie Sud-Ouest du périmètre et propose un horizon boisé en continuité de l'activité agricole.

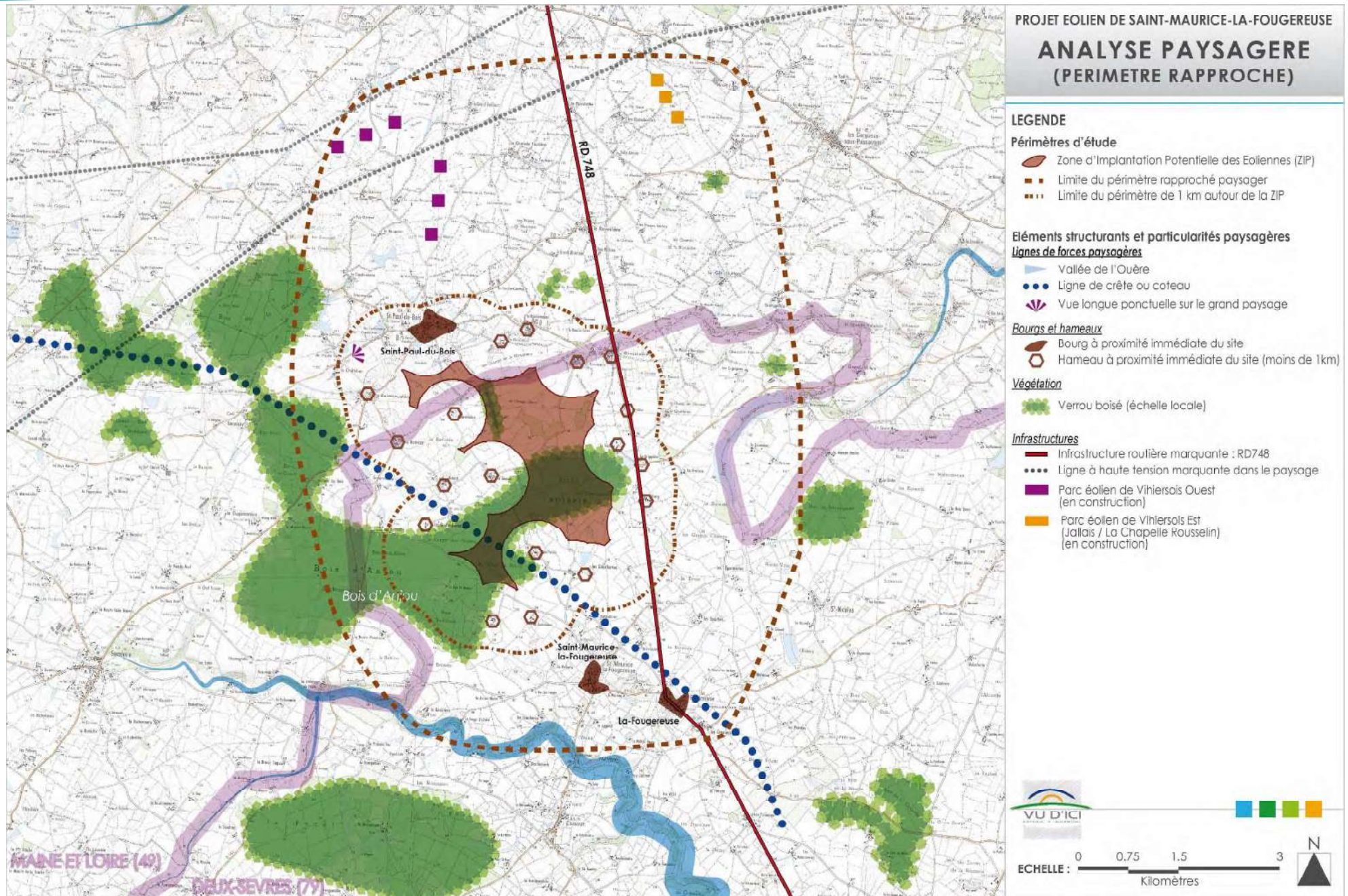
Sur le plan agricole, ce sont les plaines bocagères et quelques rangs de vigne qui forgent un rythme caractéristique du paysage. Leur répétition dans l'espace et leur rapport à la vallée du Layon font l'identité du territoire.



Des vues longues sur le grand paysage à l'Ouest sont ici observées depuis la ligne de crête à proximité de Saint-Maurice-la-Fougèreuse



Un paysage marqué par le coteau Nord du Layon et les lignes à haute tension, à proximité de Saint-Paul-du-Bois.



Sur le plan des infrastructures, les lignes haute tension s'imposent d'autant plus lorsqu'elles sont proches. Elles ponctuent le paysage par l'implantation espacée mais régulière des pylônes qui donnent une image plus industrielle au territoire. Les lignes électriques perturbent les perceptions lorsqu'elles entrent dans le champ visuel de l'observateur, en détournant le regard.

## IV.2.3 Les parcs éolien en construction

Le motif éolien, à l'échelle du périmètre rapproché, est en émergence avec la construction de deux parcs, en plus de celui étudié actuellement : le parc éolien de Vihiersois Ouest au Nord-Ouest et le parc éolien de Vihiersois Est au Nord-Est.

Le projet du parc éolien du Vihiersois Ouest, se compose de 6 éoliennes. Il est organisé sous forme de deux lignes de trois éoliennes, l'une s'oriente du Sud-Ouest au Nord-Est et suit le parcours de la ligne à haute tension (hors périmètre), alors que la deuxième s'oriente du Nord au Sud, presque parallèlement à la RD748.

Le projet du parc éolien de Vihiersois Est, se compose d'une ligne de trois éoliennes. Il s'oriente du Nord au Sud et se trouve ainsi parallèle à la RD748.

Les angles de vue peuvent donc montrer un étalement de l'éolien, avec des superpositions irrégulières d'éoliennes.

Contrairement aux lignes à haute tension, dont les fils électriques assurent une continuité visuelle entre les pylônes, les éoliennes bénéficient « d'espaces de respiration » entre chaque mât.

Les enjeux paysagers du périmètre rapproché portent essentiellement sur la perception conjointe des parcs éoliens et des lignes à haute tension, chacun de ces objets se situant dans le registre des motifs verticaux et présents dans le paysage pour un observateur se situant à proximité. Ces enjeux sont **d'autant plus forts que le paysage est ouvert (essentiellement viticole et cultivé) et bénéficie de vues longues en direction du Layon à l'Est.** Il réside aussi un enjeu **d'encercllement visuel** pour le bâti se situant au centre des trois projets.

## IV.3 Un bâti dispersé systématiquement présent

### IV.3.1 Trois bourgs plutôt exposés

Trois bourgs majeurs sont présents au sein du périmètre rapproché : Saint-Paul-du-Bois, Saint-Maurice-la-Fougereuse et La Fougereuse.

Saint-Paul-du-Bois et La Fougereuse possèdent un cœur urbain qui montre des visibilité ponctuelles sur le paysage environnant, et dont les franges urbaines impliquent plusieurs dégagements visuels vers l'extérieur. Pour La Fougereuse, le front bâti présent le long de la rue Guy de la Fougereuse apporte une certaine confidentialité sur l'intérieur, mais dès lors qu'on s'écarte sur les rues adjacentes, le cadre est beaucoup plus ouvert sur l'environnement extérieur.

Concernant Saint-Paul-du-Bois, le front bâti du centre bourg n'est pas tout à fait continu et propose déjà des perméabilités sur l'extérieur. Il en est de même sur tous les axes secondaires qui proposent des ouvertures sur le paysage environnant.

Saint-Maurice-la-Fougereuse, pour sa part, a un cœur urbain aux ambiances davantage confidentielles, mais dont les franges urbaines montrent plusieurs dégagements visuels. Elle propose ainsi, à travers son centre bourg des ambiances plus confinées qui ne permettent pas de vues sur l'environnement extérieur. Mais dès lors qu'on s'en éloigne via les rues adjacentes d'entrée et de sortie du bourg, on retrouve des ouvertures visuelles sur le paysage éloigné.



Des hameaux disséminés, offrant des ouvertures visuelles depuis les voies d'accès



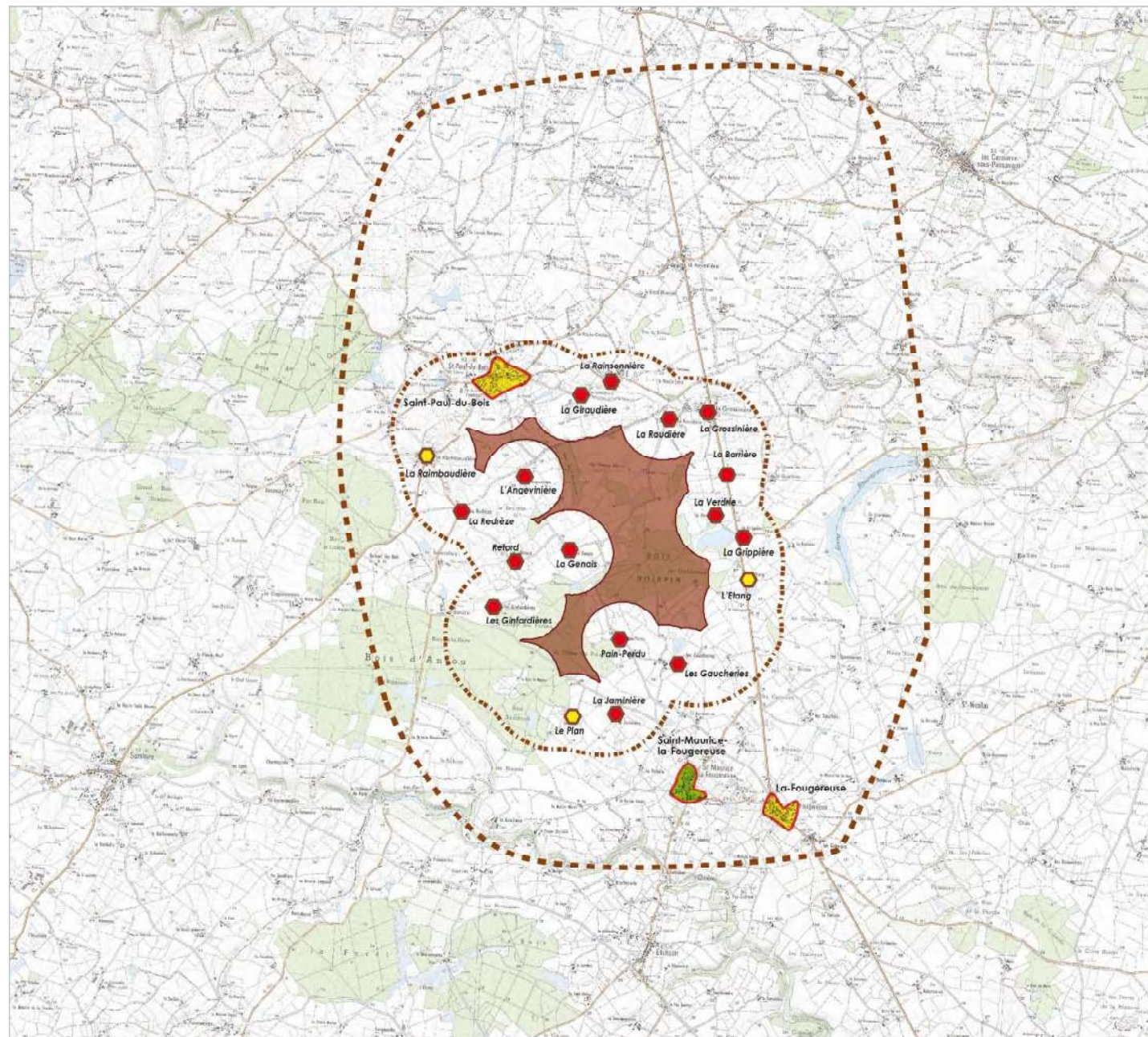
Silhouettes de hangars agricoles venant se superposer aux différents motifs paysagers

### IV.3.2 Des petites poches bâties disséminées dans l'espace

Entre les bourgs, de nombreux hameaux, de taille plus ou moins importante, se répartissent dans l'espace. Les plus importants comptent plusieurs dizaines de bâtiments, souvent regroupés entre eux pour former des petits noyaux minéraux jouant avec les ambiances de la campagne alentour (La Raimbaudière, La Rainsonnière,...). Les hameaux plus modestes comptent une dizaine de bâtiments (la Raudière, la Redrèze, ...), souvent présents à proximité d'une voie importante ou adossée à une vallée. Enfin, les lieux-dits les plus petits regroupent bien souvent une exploitation agricole, avec son corps bâti et ses bâtiments d'exploitation. Tous ces hameaux se répartissent dans l'espace, avec une plus forte densité sur les terres bocagères par rapport aux terres viticoles. Ainsi, les silhouettes bâties viennent systématiquement ponctuer les vues du périmètre rapproché, se mêlant aux autres motifs.

Dans la plupart des cas, les hameaux se caractérisent par une forte ouverture visuelle des voies d'accès aux routes principales menant aux bourgs proches, et une imbrication bâtie limitant les vues extérieures. Quelques franges végétales peuvent cependant venir tamiser les perceptions sur les extérieurs. Dix-sept hameaux sont présents à l'intérieur d'un périmètre de un kilomètre autour de la ZIP, et présentent le plus fort niveau d'enjeu en raison de leur proximité potentielle au projet éolien.

Les enjeux sur les lieux habités portent essentiellement sur la perception du projet depuis les entrées et les sorties de bourg, et les possibles jeux de superposition avec les silhouettes urbaines. Les perceptions depuis les hameaux riverains **devront également faire l'objet d'une étude attentive, liée à l'exposition des accès et au contexte paysager ouvert.** Au Nord du périmètre rapproché, des hameaux présentent une certaine sensibilité liée à un encerclement visuel par trois projets éoliens (y compris celui étudié). **Par ailleurs, il n'y a pas de patrimoine protégé à l'échelle d'étude du périmètre rapproché.**



## PROJET EOLIEN DE SAINT-MAURICE-LA-FOUGEREUSE

### BATI (PERIMETRE RAPPROCHE)

#### LEGENDE

##### Périmètres d'étude

- Zone d'implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite du périmètre rapproché paysager
- Limite du périmètre de 1 km autour de la ZIP

##### Éléments structurants et visibilité dans le paysage

- Bourg
- Hameau important (plusieurs unités bâties)

##### Contexte d'implantation des bourgs

- Cœur urbain aux ambiances confidentielles
- Cœur urbain montrant des visibilités ponctuelles sur le paysage environnant
- Frange urbaine fermée
- Frange urbaine montrant plusieurs dégagements visuels vers le projet

##### Contexte d'implantation des hameaux

- Hameau dans un contexte fermé (accès, extérieurs et habitations)
- Hameau présentant un contexte fermé depuis l'habitation (imbrication du bâti, végétation du jardin) mais dont les abords, la cour ou l'accès peut présenter des ouvertures
- Hameau avec ouverture visuelle en direction d'une partie de la ZIP depuis les secteurs habités
- Hameau avec vue large sur un ou plusieurs secteurs de la ZIP depuis les secteurs habités



## IV.4 Tourisme

### IV.4.1 Une offre de sentiers touristiques polarisée autour de Saint-Paul-du-Bois

Les différents itinéraires touristiques se répartissent majoritairement autour de la commune de Saint-Paul-du-Bois, dans des zones de plaines et bocages. La commune propose d'appréhender ces sentiers de manière ludique en utilisant le géocaching (une forme de chasse au trésor connectée).

Les quatre circuits proposés, présents donc sur le Nord du périmètre, se localisent davantage dans des zones de plaines et bocages.

Le plus grand des itinéraires, intitulé « Sentier de l'ancienne voie Romaine », propose, comme l'indique son nom, de découvrir l'environnement local à travers un cheminement historique. Le cheminement traverse quelques hameaux, longe le bois d'Anjou, et intègre des points de vue définis sur le panorama. Son passage par Saint-Paul-du-Bois, permet par ailleurs de découvrir des sites d'intérêt touristique comme la fontaine de Boisdon ou la croix de la Goubetière.

Le sentier des Bois de la Goubetière propose sur dix kilomètres (avec des variantes possibles) d'explorer le bois à proximité, en valorisant par ailleurs les points de vue sur les coteaux Nord.

Le sentier de la Chapelle Haute-Foy propose un itinéraire plus court pour découvrir localement les éléments patrimoniaux.

Enfin, le sentier de la Chapelle, le seul qui ne débute pas depuis Saint-Paul-du-Bois, s'étend de la départementale D748 jusqu'aux Cerqueux-sous-Passavant. Sur une vingtaine de kilomètres, il vise à valoriser le patrimoine naturel du Vihierois Haut-Layon, puis offre une situation en belvédère depuis les Cerqueux.

### IV.4.2 L'aire naturelle de la fontaine de Boisdon

L'aire naturelle de la fontaine de Boisdon se situe à l'entrée de la commune de Saint-Paul-du-Bois. Trois des quatre sentiers touristiques du périmètre passent par cette aire naturelle et la signalent comme un lieu majeur pour les loisirs (baignade surveillée, pêche, tables de pique-nique, aire de jeux, terrains de pétanque, beachvolley, ...).

Entourée en grande partie par des haies, arbres et par les maïs bocagers des champs alentours, elle garde une certaine intimité et ne propose pas de fenêtres visuelles sur le grand paysage.

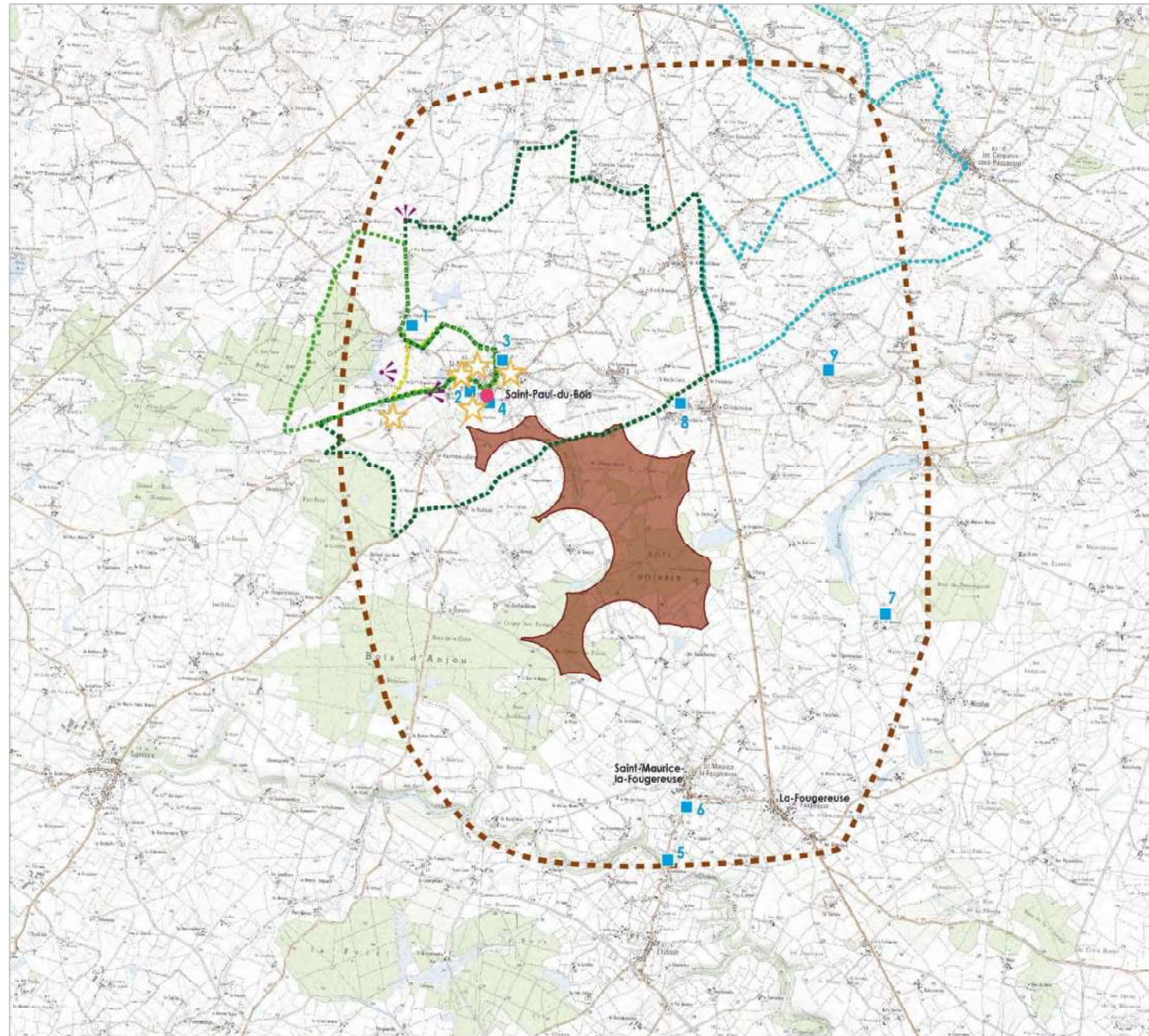


Aménagements proposés le long des sentiers touristiques afin d'apprécier les panoramas, ici à proximité de la chapelle Haute-Foy



Aire naturelle de la fontaine de Boisdon à Saint-Paul-du-Bois





## PROJET EOLIEN DE SAINT-MAURICE-LA-FOUGEREUSE

### TOURISME (PERIMETRE RAPPROCHE)

#### LEGENDE

##### Périmètres d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite du périmètre rapproché paysager

##### Itinéraires touristiques

- Sentier de l'ancienne voie romaine
- Sentier des Bois de la Gaubetière
- Sentier de la Chapelle de Haute-Foy
- Sentier du bocage

##### Lieux de fréquentation

- Site d'intérêt touristique
- Point de vue
- Aire naturelle de la fontaine de Boisdon
- Hébergement
  - 1- La tour de la Gaubetière
  - 2- Gîte « Les trois charmes »
  - 3- « L'entracte » hôtel familial
  - 4- Aire de camping de la Fontaine Boisdon
  - 5- Chambre d'hôtes d'Etusson
  - 6- Aire de services camping cars
  - 7- Gîte Le Bossuet
  - 8- Camping de la Raudière
  - 9- Gîte le moulin de Brétignolle



## IV.4.3 Une offre d'hébergements touristiques multiple

Neuf logements ont été recensés : trois campings, trois gîtes ruraux, une chambre d'hôte et deux hébergements touristiques de type hôtel.

### IV.4.3.1 Une offre en faveur d'un tourisme rural

Dans la majorité des cas, ces hébergements sont intégrés dans des corps de ferme, dans des anciens bâtiments réhabilités (Gîte Les Trois Charmes) ou encore dans des bâtiments remarquables (Tour de la Gaubretière). Ces logements jouissent d'un cadre paysager rural typique du territoire, et permettent de le valoriser auprès des touristes ainsi que le patrimoine bâti qui le compose (moulins, châteaux, églises, etc.).

La plupart des hébergements touristiques (hors campings) se situent dans des environnements plutôt fermés, enserrés dans un écrin urbain ou paysager limitant les vues vers l'extérieur. La tour de la Gaubretière, située à proximité de Saint-Paul-du-Bois, peut présenter des ouvertures visuelles grâce à sa situation en hauteur et son ouverture sur le Sud-Ouest.

### IV.4.3.2 Une offre d'hôtellerie de plein air

Trois campings se situent dans le périmètre rapproché : l'aire de camping de Fontaine de Boisdon (Saint-Paul-du-Bois), l'aire de camping-car de Saint-Maurice-la-Fougereuse et le camping de la Raudière (La Grossinière). Ces hébergements permettent de multiplier l'offre afin de répondre aux attentes du plus grand nombre de touristes et de renforcer l'image d'un territoire valorisé par l'intermédiaire de son paysage.

En raison de leur ouverture sur le grand paysage, ces typologies d'hébergements touristiques sont souvent les plus exposées aux enjeux visuels, particulièrement pour le camping de La Raudière qui est très ouvert sur le grand paysage. L'aire de camping-car de Saint-Maurice-la-Fougereuse se positionne en frange du bourg et elle est peu arborée sur ses pourtours.

**L'offre touristique porte principalement sur la valorisation des sentiers pédestres. De manière générale, l'ensemble de ces itinéraires offre aux touristes la possibilité de découvrir le paysage typique entre les paysages de bocage et de vigne, entre vues lointaines et vues fermées, et son patrimoine architectural. Les circuits à proximité de Saint-Paul-du-Bois offrent aux randonneurs de nombreuses vues dégagées vers la ZIP, du fait de leur proximité immédiate et des panoramas recensés. Le « sentier de l'ancienne voie romaine » traverse notamment la ZIP via des chemins agricoles, en faisant un élément sensible du projet.**

Parmi les logements touristiques, la tour de la Gaubretière présente un enjeu de visibilité sur un cône de vue Sud-Est, en direction de la ZIP. L'aire de camping-car de Saint-Maurice-la-Fougereuse et le camping de la Raudière (La Grossinière) sont eux aussi particulièrement sensibles, notamment en raison de leur proximité immédiate et de leur ouverture sur le paysage.



Tour de la Gaubretière présentant des ouvertures orientées sur le paysage



Aire de camping de la fontaine de Boisdon, intégrée à l'aire naturelle de loisir, à Saint-Paul-du-Bois.

# V Conclusion de l'analyse paysagère - A p p r o c h e d e s s e n s i b i l i t é s d e s p a y s a g e s e t d e s e n j e u x a u r e g a r d d e l' é o l i e n

## V.1 Bilan du périmètre éloigné : des enjeux répartis sur l'ensemble du territoire d'étude

À l'échelle du périmètre éloigné, les éoliennes sont perçues de petite taille et sont de fait souvent dissimulées par les effets d'écran. En l'absence de grands dégagements visuels généralisés (paysages faits de bocage et de boisements), les enjeux sur le paysage et le patrimoine sont presque exclusivement ponctuels. Les conclusions énoncées ci-dessous sont directement reprises de l'étude.

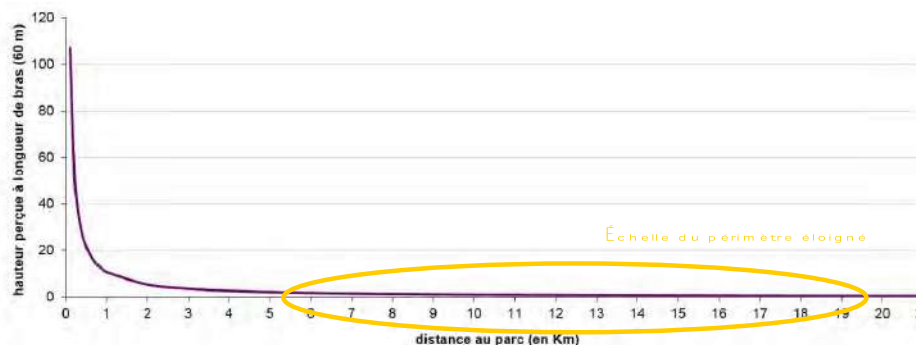


Schéma montrant l'effet de la distance sur la perception d'une éolienne de 180 mètres

### V.1.1 Enjeux paysagers

#### V.1.1.1 Géologie

La zone de transition entre le massif armoricain et le bassin parisien se caractérise par une géomorphologie très diversifiée, entre calcaires et roches cristallines. Les dynamiques géomorphologiques ont favorisé la formation de lignes structurantes et de reliefs particuliers (faille du Layon, collines des Gardes) permettant des vues longues sur le paysage et forgeant l'identité des lieux.

#### V.1.1.2 Topographie/Hydrographie

De manière générale sur le territoire d'étude, les vallées du Layon et de ses affluents sont profondes et encaissées, aux coteaux dissymétriques, et présentent des alternances entre affleurements rocheux, boisements et vignes. Les vallées du Thouet et de l'Argenton sont moins marquées au Nord mais leurs coteaux se façonnent davantage à partir d'Argenton-l'Église, constituant des lignes structurantes du territoire d'étude.

Les enjeux portent essentiellement sur la capacité du projet à s'accorder avec ces lignes de force paysagère et à jouer sur leur lisibilité réciproque, et ce depuis tous les points de vue dégagés du territoire (les coteaux du Layon, la colline des Gardes à La-Salle-de-Vihiers...), proches comme lointains.

#### V.1.1.3 Végétation

De nombreux motifs végétaux viennent forger l'identité du territoire d'étude. Entre boisements, bocage et grandes cultures, ce sont les vignes qui constituent les productions les plus singulières, caractérisant un paysage ouvert, aux nombreuses intervisibilités, et faisant l'objet de nombreuses représentations culturelles.

L'Est du territoire présente une typologie ouverte, du fait de la prédominance des grandes cultures ; les vues y sont longues et animées par les boisements et des motifs spécifiques, les éléments d'envergure peuvent s'y intégrer avec harmonie. L'Ouest favorise au contraire des perceptions plus fermées, limitées par les écrans bocagers et boisés.

#### V.1.1.4 Architecture et habitat

Sur le territoire d'étude, les implantations bâties sont nombreuses et dépendent en grande partie des typologies paysagères des lieux, en particulier les composantes agricoles (vigne, bocage, plaine, vallées...). Les bourgs sont généralement animés par la présence d'un clocher dont la forme en flèche génère un point d'appel visuel permettant de repérer les lieux. La qualité des franges dépend fortement de l'activité agricole alentour mais de manière générale, plus le paysage est ouvert et plus l'habitat est exposé et dispose d'un champ visuel élargi.

Les enjeux sur le bâti portent essentiellement sur la perception du projet depuis les lieux habités (cœurs de bourg pour l'habitat perché, franges urbaines pour l'habitat en milieu ouvert, intervisibilité avec les clochers depuis les voies d'accès aux bourgs, domaines et châteaux visibles dans le paysage).

#### V.1.1.5 Infrastructures

Hormis les RD748, RD759 et RD960, le réseau secondaire montre peu d'ouvertures directes en direction de la ZIP. L'A87 présente ponctuellement une vue large sur le Sud du territoire, à hauteur du franchissement de la Loire, à Beaulieu-sur-Layon. Ce point sera à étudier particulièrement.

#### V.1.1.6 Éolien

La densification de l'éolien sur le territoire d'étude (sept parcs existants, sept parcs accordés et deux parcs ayant reçu un avis de l'Autorité Environnementale) et la diversité des implantations génèrent un enjeu de lisibilité de l'éolien et des différents parcs, en particulier depuis le coteau Nord de la vallée du Layon.

La couverture territoriale actuelle pose également un enjeu de saturation visuelle de l'horizon depuis les points de vue les plus dégagés.

## V.1.2 Des sensibilités distinctes selon les unités paysagères

### V.1.2.1 Enjeux du bocage maugeois

Le bocage maugeois présente des enjeux modérés qui sont essentiellement liés à deux facteurs :

- la distance au projet, puisque les effets d'écran des haies viennent rapidement occulter les éléments présents sur l'horizon ;
- la topographie, avec une faible sensibilité des vallées encaissées et fermées par la végétation, et des enjeux accentués sur les points hauts et les secteurs d'entre-deux vallées, plus ouverts.

Localisée dans l'unité, c'est la colline des Gardes qui présente les enjeux les plus importants, notamment ses franges septentrionales, puisque les panoramas qu'elle propose occasionnellement donnent directement à voir en direction de la ZIP.

### V.1.2.2 Enjeux sur les coteaux du Layon et de l'Aubance

Les coteaux du Layon se centrent sur une vallée qui porte le même nom. Ils se caractérisent par un paysage de vignes animé de nombreux points de repère, comme les clochers érigés des anciens centre-bourg ou les domaines et manoirs viticoles à la silhouette caractéristique.

C'est le coteau Nord du Layon qui montre le plus de sensibilité, en raison de sa hauteur et de son ouverture visuelle sur toute la partie Sud-Ouest du territoire d'étude (et notamment la ZIP). La lecture du projet depuis les points de vue panoramiques valorisés du Layon, ainsi que depuis les franges des plateaux dans la continuité du coteau Sud du Layon, constitue un enjeu majeur (cohérence des lignes, effets de rupture d'échelle, lisibilité des premiers plans...)

### V.1.2.3 Enjeux sur les plaines et coteaux du Saumurois

Éloignée de la ZIP, l'unité des plaines et coteaux du Saumurois montre peu d'enjeux, essentiellement localisée sur la frange Ouest de la forêt de Milly, qui présente une situation surélevée par rapport au reste de l'unité. Depuis le milieu céréalier et maraîcher, des vues peuvent notamment s'ouvrir en direction de la ZIP (abords de Doué, RD761) lui conférant une certaine sensibilité paysagère. Cependant, la distance associée à la présence d'horizons boisés limite la perception d'éléments lointains réduisant les enjeux.

### V.1.2.4 Enjeux sur la vallée du Thouet

Les jeux de couloirs visuels composés par la végétation qui borde la vallée et le relief peu marqué empêchent la constitution de véritables points de vue, en dehors des fenêtres d'ouverture ponctuelles lors des points de franchissement et au niveau des bourgs. La ville de Thouars, qui s'étage sur le coteau, peut présenter des enjeux de perception. La vallée de l'Argenton, en raison de sa proximité immédiate avec la ZIP, est davantage sujette à des enjeux de co-visibilité.

### V.1.2.5 Enjeux sur le bocage Bressuirais

Présente en marge de la ZIP, cette unité paysagère vient en transition avec le bocage maugeois et ne présente pas de caractère discordant. Les enjeux sont donc faibles sur ce secteur, même s'il faut néanmoins prendre en compte son altimétrie légèrement plus élevée par rapport au reste du territoire et le passage de voiries structurantes (A87, N149).